

Rapport public Parcoursup session 2023

Regroupement d'IFSI Université Lille - D.E Infirmier

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
IFSI Valentine Labbé - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	84	10675	1119	3742	21
IFSI Croix Rouge Française Tourcoing - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	103	10675	1804	4956	21
IFSI du Centre Hospitalier de Cambrai - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	76	10675	909	3044	21
IFSI CH d'Armentières - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	83	10675	1433	4591	21
IFSI du CH de Sambre-Avesnois - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	98	10675	1464	5244	21

IFSI Ambroise Paré - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	80	10675	1751	4758	21
IFSI CH Dunkerque - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	100	10675	881	3885	21
IFSI du Centre Daumezon Saint André Lez Lille - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	100	10675	1479	3608	21
IFSI La Croix-Rouge Française Arras - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	90	10675	1793	4996	21
IFSI Croix Rouge Française Calais - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	96	10675	1201	4731	21
IFSI CH Boulogne Sur Mer - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	102	10675	1152	4028	21
IFSI CH St-Omer - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	75	10675	1351	4885	21
IFSI de l'Université Catholique de Lille - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	147	10675	2052	5169	21
IFSI Santély Formation - rentrée en septembre -	Tous les candidats	Tous les candidats	93	10675	1861	4804	21

D.E Infirmier							
IFSI CH Valenciennes - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	160	10675	1379	3729	21
IFSI La Croix-Rouge Française Dechy - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	118	10675	1517	5104	21
IFSI CH Roubaix - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	117	10675	1333	4176	21
IFSI du CH d'Arras - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	123	10675	1434	3997	21
IFSI Croix Rouge Française Bethune - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	117	10675	1732	5227	21
IFSI Croix Rouge Française Lens - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	105	10675	1232	3801	21
IFSI Campus des Métiers de la Santé - Val de Lys Artois - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	101	10675	1390	5188	21
IFSI Institut Gernez Rieux CHru de Lille - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	115	10675	500	1328	21

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Être infirmier, c'est exercer une profession tournée vers les autres : écouter, examiner, conseiller, éduquer ou soigner les personnes, veiller à leur bien-être. Être infirmier, c'est aussi choisir son mode d'exercice et travailler en équipe : les infirmiers interviennent dans des structures de prévention et de soins, ainsi qu'à domicile, de manière autonome et en collaboration avec d'autres professionnels de santé. Ce métier à haute responsabilité exige rigueur, vigilance et technicité.

Cinq attendus ont été retenus pour la formation en soins infirmiers :

- **Intérêt pour les questions sanitaires et sociales** : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social, connaissance du métier, sens de l'intérêt général ;
- **Qualités humaines et capacités relationnelles** : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, aptitude à collaborer et à travailler en équipe, aptitude à échanger et communiquer avec autrui, pratique des outils numériques, capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère ;
- **Compétences en matière d'expression écrite et orale** : bonne maîtrise du Français et du langage écrit et oral ;
- **Aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique** : aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique, aptitude à produire un raisonnement logique, maîtrise des bases de l'arithmétique ;
- **Compétences organisationnelles et savoir être** : rigueur, méthode, assiduité, capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité.

Conditions d'inscription

L'inscription n'est pas autorisée aux candidats âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours. Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

IFSI Valentine Labbé - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 heures semaine. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études. L'admission définitive est subordonnée :

- a) A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France
- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI Croix Rouge Française Tourcoing - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 heures semaine. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; -

méthodes de travail.L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études. L'admission définitive est subordonnée :

a) A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession

b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI du Centre Hospitalier de Cambrai - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 heures semaine. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études. L'admission définitive est subordonnée :

a) A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession

b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI CH d'Armentières - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre

l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 heures/semaine. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études. L'admission définitive est subordonnée :

a) A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession

b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI du CH de Sambre-Avesnois - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 heures/semaine. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études. L'admission définitive est subordonnée :

a) A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession

b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI Ambroise Paré - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 heures semaine. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études. L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI CH Dunkerque - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

Au jour de la rentrée, l'étudiant doit présenter:

- un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
- un schéma vaccinal complet contre la COVID selon réglementation en vigueur

Au plus tard le premier jour du stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France (Hépatite B, DTP)

ATTENTION : les délais nécessaires entre les injections vaccinales impliquent de les commencer au plus tôt afin de respecter les obligations sus-mentionnées.

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'Infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 heures semaine. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit sciences biologiques et médicales

- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes
- sciences et techniques infirmières,
- interventions intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- méthodes de travail
- initiation à la recherche

IFSI du Centre Daumezon Saint André Lez Lille - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 heures semaine. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études. L'admission définitive est subordonnée :

- A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
- A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France
- A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI La Croix-Rouge Française Arras - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 heures semaine. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; -

méthodes de travail.L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études. L'admission définitive est subordonnée :

a) A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession

b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI Croix Rouge Française Calais - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 heures semaine. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études. L'admission définitive est subordonnée :

a) A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession

b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI CH Boulogne Sur Mer - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre

l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 heures/semaine. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études. L'admission définitive est subordonnée :

a) A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession

b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI CH St-Omer - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

Au jour de la rentrée, l'étudiant doit présenter :

- un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre indications physique et psychologique à l'exercice de la profession
- un schéma vaccinal complet contre la Covid selon la réglementation en vigueur. Au plus tard le premier jour de stage, un certificat médical de vaccinations conformes à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France (Hépatite B, DTP)

ATTENTION : Les délais nécessaires entre les injections vaccinales impliquent de commencer au plus tôt afin de respecter les obligations sus-mentionnées.

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du Diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession et la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux personnels guidés) et la formation clinique. (stages). Il est organisé en six semestres de 20 semaines chacun, équivalent à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 heures/semaine. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit sciences biologiques et médicales

- sciences et techniques infirmiers, fondements et méthodes
- interventions, intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- initiation à la recherche

IFSI de l'Université Catholique de Lille - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation permet l'obtention du diplôme d'Etat d'infirmier et de la délivrance d'un grade de licence.

Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique à l'IFSI (cours magistraux, travaux dirigés et travaux personnels guidés) et la l'enseignement clinique en stage. Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps est d'une durée de 35 heures par semaine.

Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'IFSI de l'Institut Catholique de Lille propose des méthodes pédagogiques riches et variées : simulation, apprentissage par le jeu, interdisciplinarité avec les autres étudiants en Santé...

Des stages à l'étranger, tels qu'au Cameroun, sont proposés au cours de la 3ème année de formation.

L'admission définitive est subordonnée à la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession et, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

Envie de découvrir notre IFSI, regardez cette [vidéo](#).

IFSI Santély Formation - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 heures semaine. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et

méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études. L'admission définitive est subordonnée :

a) A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession

b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI CH Valenciennes - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 heures semaine. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études. L'admission définitive est subordonnée :

a) A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession

b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI La Croix-Rouge Française Dechy - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS),

obligatoire pour exercer la profession, et la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 heures/semaine. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études. L'admission définitive est subordonnée :

a) A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession

b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI CH Roubaix - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 heures/semaine. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études. L'admission définitive est subordonnée :

a) A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession

b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5

Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI du CH d'Arras - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 heures semaine. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études. L'admission définitive est subordonnée :

a) A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession

b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI Croix Rouge Française Bethune - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 heures semaine. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études. L'admission définitive est subordonnée :

a) A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession

b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI Croix Rouge Française Lens - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 heures semaine. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études. L'admission définitive est subordonnée :

a) A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession

b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI Campus des Métiers de la Santé - Val de Lys Artois - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 heures semaine. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études. L'admission définitive est

subordonnée :

a) A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession

b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI Institut Gernez Rieux CHru de Lille - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

D'une durée de 3 ans, la formation débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps respecte une durée de 35 heures semaine. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE). Elles couvrent les domaines suivants : sciences humaines, sociales et droit ; sciences biologiques et médicales ; sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études. L'admission définitive est subordonnée :

a) A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession

b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

À l'appui des attendus et critères nationaux de la formation en Institut de Formation en Soins Infirmiers prescrit par l'arrêté du 03 janvier 2019, la commission d'examen des vœux a apporté une attention particulière aux critères et éléments de contexte suivants :

- Les notes de français, de langue, de mathématiques et, selon les options du baccalauréat, de sciences de la vie et de la terre, de physique –chimie, de sciences économiques et sociales, sciences et techniques sanitaires et sociales, de biologie et physiopathologie humaine, de biochimie ;
- Les épreuves anticipées du baccalauréat, notamment les résultats de Français (écrit et oral), et, selon les options du baccalauréat, les travaux personnels encadrés, les activités interdisciplinaires et le projet technologique.
- Les résultats dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation ;
- Les éléments qualitatifs du dossier :
 - Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins,
 - Fiche Avenir / Fiche de suivi de réorientation
- La capacité du candidat à valoriser son parcours et ses expériences et à faire le lien avec le métier d'infirmier (stages de découverte d'initiative personnelle, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, etc.)
- L'explicitation de sa démarche d'orientation sur le projet de formation motivé et à retracer, le cas échéant, les expériences pratiques en lien avec le métier d'infirmier (stage de découverte d'initiative personnelles, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, etc.)

Pour examiner les vœux des candidats inscrits sur la plateforme d'enseignement supérieur « Parcoursup » pour l'admission en IFSI, la commission d'examen des vœux a mis en oeuvre un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en oeuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en oeuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins, la fiche avenir/fiche de suivi de réorientation et les activités et centres d'intérêt ont

représenté une aide à la décision certaine pour les membres de la commission d'examen des vœux.

Elles retracent le parcours du candidat dans un cadre scolaire, universitaire, professionnel, associatif ou autre et viennent enrichir l'argumentation du projet de formation motivé.

Le projet de formation motivé doit être structuré, construit en cohérence avec le parcours du candidat et argumenté de manière à révéler

l'authenticité et la singularité du propos de son auteur.

Chaque rubrique prévue dans le dossier de candidature mérite d'être renseignée et explicitée.

L'ensemble des rubriques est examiné lors de la sélection des dossiers.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de 1ère et terminale et/ou résultats dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation		Notes de français, de langues vivantes, de mathématiques, de sciences de la vie et de la terre, biologie écologie, de physique-chimie, de sciences économiques et sociales, sciences et techniques sanitaires et sociales, de biologie et physiopathologie humaines, de biochimie, sciences humaines et sociales, histoire/ géographie, philosophie, technologies de l'informatique	Essentiel
	Épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral)		Épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral), deux spécialités.	Important
	Niveau en langue française pour les candidats étrangers		Niveau en langue française pour les candidats étrangers	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	compétences en matière d'expression écrite et orale		Éléments qualitatifs :Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletinsFiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement et classement du candidat dans sa classe par matière / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé	Très important
	aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique		Éléments qualitatifs :Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletinsFiche	Très important

		Avenir / Fiche de suivi de réorientation	
Savoir-être	qualités humaines et capacités relationnelles	Eléments qualitatifs :Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletinsFiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé	Essentiel
	compétences organisationnelles	Eléments qualitatifs :Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletinsFiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé	Important
	assiduité dans la formation	Bulletins de première et de terminale- appréciations des professeurs	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	capacité du candidat à expliciter son parcours et sa démarche d'orientation-Intérêt pour les questions sanitaires et sociales	Eléments qualitatifs :Projet de formation motivé - Rubrique : « Activités et centres d'intérêt »Fiche avenir : appréciation générale du chef d'établissement	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Capacité du candidat à valoriser son parcours et ses expériences et à faire le lien avec le métier d'infirmier (stages de découverte d'initiative personnelle, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, etc.)	Eléments qualitatifs :Projet de formation motivé - Rubrique « Activités et centres d'intérêt »Mention « capacité à s'investir » de la Fiche Avenir	Très important

Signature :

Marie Deheegher,

Directeur de l'établissement Regroupement d'IFSI
Université Lille